

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

VENTES

- PRESTATIONS

Habitation	HONORAIRES TTC	A la charge :
	5% du prix de vente et un minimum forfaitaire de 6000 €	Du vendeur ou de l'acquéreur, selon le mandat
Local commercial (murs)	HONORAIRES TTC	A la charge :
	5% du prix de vente et un minimum forfaitaire de 6000 €	Du vendeur ou de l'acquéreur, selon le mandat
Terrains à bâtir	HONORAIRES TTC	A la charge :
	8% du prix de vente et un minimum forfaitaire de 6000 €	Du vendeur ou de l'acquéreur, selon le mandat

LOCATIONS ET GERANCE LOCATIVE

- PRESTATIONS

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 Juillet 1989) ; Locaux de droit commun ; Locaux commerciaux ; Locaux professionnels.	Surfaces	HONORAIRES TTC	A la charge :
<ul style="list-style-type: none"> - Visite, - Constitution du dossier locataire, - Rédaction du bail, - Etat des lieux location vide ou meublée 	0 m ² -> 40 m ² 41 m ² -> 60 m ² Au-delà de 61 m ²	13 € / m ² 11 € / m ² 10 € / m ²	Bailleur Et Locataire
Honoraires de gestion		HONORAIRES TTC	A la charge :
		7% du loyer hors charges	Bailleur
GLI (en sus des honoraires de gestion)		HONORAIRES	A la charge :
		2,5% du loyer avec charges	Bailleur